



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

**Parc des expositions - Construction de bâtiments toilés - Avenant n  
° 1 aux marchés de travaux - Lot n° 3**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99463

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 septembre 1999**

**Bâtiments**

**Parc des expositions - Construction de bâtiments toilés - Avenant  
n° 1 aux marchés de travaux - Lot n° 3**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la commission d'appel d'offres,

Dans le cadre de la construction de bâtiments toilés au parc des expositions de Noron des aménagements au programme des travaux sont nécessaires pour satisfaire aux exigences techniques de sécurité et d'exploitation, ce qui entraîne l'établissement d'un avenant conformément aux règles applicables aux marchés de travaux.

Ces travaux concernent plus particulièrement la demande du maître d'ouvrage pour une localisation différente de l'armoire électrique de la cuisine et la mise en place de sirènes incendie à diffusion de message.

Le détail par lot des travaux supplémentaires est le suivant :

Lot	Désignation	Entreprise	Marché initial HT	Avenant HT	Nouveau montant HT	%
3	Electricité courant faible	SPIE TRINDEL	322 289,20	20 276,70	342 565,90	6,29 %

Les dépenses correspondantes peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

En raison des modifications apportées au programme initial des travaux, les délais contractuels des travaux sont prolongés depuis la fin des délais contractuels jusqu'à la date de notification des avenants plus quinze jours.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux lot n° 3,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)